Image not found or type unknown

Gerance et aides rsa assedic

Par **Voorhees**, le **25/03/2011** à **11:21**

Bonjour à tous,

Je suis actuellement gérant égalitaire non salarié d'une SARL mais avec activité saisonnière 6 mois de l'année environ. Je me demande si je passe minoritaire je pourrai toucher le chômage durant la période d'inactivité c'est a dire les 6 autres mois. Est ce une bonne solution car j'ai vu que le statut majoritaire est plus avantageux sur certains points.
Ou est il possible de toucher le rsa sans changer les statut.
Merci d'avance pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés